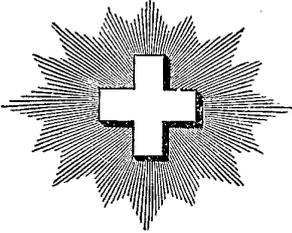


CONFEDERATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 1^{er} avril 1932

Demande déposée: 10 décembre 1930, 18¹/₄ h. — Brevet enregistré: 15 janvier 1932.
(Priorité: France, 30 décembre 1929.)

BREVET PRINCIPAL

Adolphe KÉGRESSE, Courbevoie (Seine, France).

Dispositif de montage pour bogie porteur de propulseur à bandes sans fin pour véhicules automobiles.

Dans les propulseurs à bandes sans fin à grande vitesse pour véhicules automobiles, il paraît intéressant, sinon indispensable, de réunir élastiquement les galets des bogies porteurs au restant du mécanisme, de façon à faire absorber par ce dispositif élastique, et aussi près que possible de leur naissance, les vibrations et chocs engendrés par le sol sur lequel le véhicule se déplace au moyen du propulseur à bandes sans fin.

La présente invention a pour objet un dispositif de montage pour bogie porteur de propulseur à bandes sans fin pour véhicules automobiles, dans lequel une liaison élastique est prévue entre les flasques reliant les galets du bogie et l'extrémité correspondante du balancier principal porteur de charge, monté oscillant sur chaque extrémité de l'essieu porteur du véhicule.

Le dessin annexé représente, à titre d'exemple, deux formes d'exécution de l'objet de l'invention.

La fig. 1 montre, en élévation, une réalisation applicable aux trains à deux bogies;

La fig. 2 est une vue en plan de la fig. 1, avec coupe partielle suivant la ligne A—B;

La fig. 3 est une vue en élévation montrant une variante;

La fig. 4 est une coupe faite par la ligne A—B de la fig. 3.

Dans toutes les figures: 1 représente l'essieu porteur de la partie du véhicule correspondant au système propulseur; cet essieu est relié au châssis au moyen d'un dispositif connu, par exemple au moyen de ressorts à lames 2 (fig. 1, 2 et 3). Sur chacune des extrémités de l'essieu 1 est monté, oscillant, un balancier principal 3 (fig. 1, 2 et 3), porteur de charge.

Dans le dispositif des fig. 1 et 2, le balancier porteur de charge 3 est relié au train de galets par des ressorts à boudin 4. Ces derniers s'appuient, d'une part, sur une base 5, prévue à la partie inférieure dudit balancier et, d'autre part, sur les flasques 6 de forme

appropriée, réunissant entre eux les galets 7 de chaque bogie. Ces galets roulent sur la bande sans fin du propulseur du véhicule.

Les ressorts à boudin sont guidés, à chacune de leurs extrémités, par des tampons 8 et 9, faisant corps, le premier avec la partie inférieure 5 du balancier 3 et le second avec la flasque de liaison 6.

Ces guides-tampons 8 et 9 servent, en même temps, de butée pour limiter la course des ressorts 4.

Dans la variante des fig. 3 et 4, les ressorts à boudin sont remplacés par des blocs 10 et 11, de forme appropriée, en matière plastique (du caoutchouc, par exemple), s'ajustant extérieurement à l'intérieur d'une pièce 12 fixée à demeure sur la partie inférieure du balancier 3.

La partie interne des pièces en matière plastique 10 et 11 est ajustée sur la pièce de liaison 13 des galets 7.

Ces entretoises de liaison 13 ont une forme appropriée, de façon à empêcher tout déplacement longitudinal important du train de galets par rapport au balancier 3.

Les blocs 10 et 11 susvisés sont montés comprimés, de façon à maintenir bien en place le bogie composé par les entretoises 13 et les galets 7.

Comme on le voit, dans les deux dispositifs que l'on vient de décrire, on réalise une liaison élastique entre le train de galets et le balancier principal porteur de charge.

Dans le mode d'exécution des fig. 1 et 2, les ressorts à boudin 4 absorberont les vibrations, quelle que soit leur direction.

Dans la variante des fig. 3 et 4, ce sont les blocs en matière plastique 10 et 11 qui éteindront ces vibrations.

Dans les deux cas, il n'y a plus d'articulation; l'élasticité des ressorts 4, d'une part, et celle des blocs en matière plastique 10 et 11, d'autre part, permettront les oscillations des galets 7 d'un même bogie, l'un par rapport à l'autre.

REVENDICATION:

Dispositif de montage pour bogie porteur de propulseur à bandes sans fin pour véhicules automobiles, caractérisé par une liaison élastique entre les flasques reliant les galets du bogie et l'extrémité correspondante du balancier oscillant principal, porteur de charge, monté sur chaque extrémité de l'essieu porteur du véhicule.

SOUS-REVENDICATIONS:

- 1 Dispositif selon la revendication, caractérisé en ce que la liaison élastique est assurée par des blocs en matière élastique.
- 2 Dispositif selon la revendication, caractérisé par une liaison par ressorts entre le bogie et le balancier principal porteur de charge.

Adolphe KÉGRESSE.

Mandataires: BOVARD & Cie., Berne.

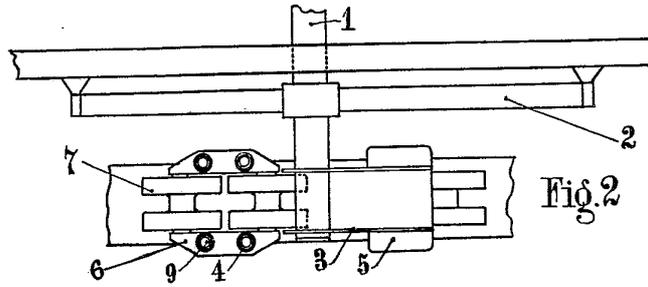
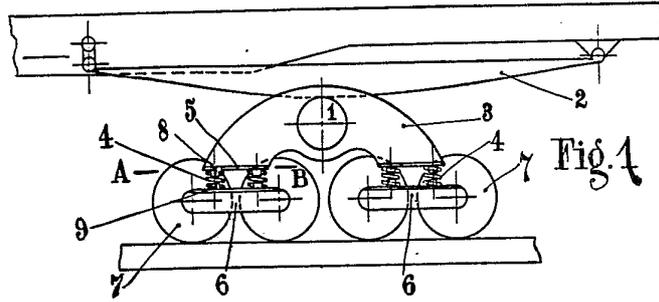


Fig. 3.

